

SELARL AGARD VIGNER
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
1 rue Pierre Brossolette
91210 DRAVEIL CEDEX
☎ 01 69 83 42 32
FAX : 01 69 40 44 79

**SECOND
ORIGINAL**

**PROCES VERBAL
DE DESCRIPTION**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE DIX MAI

SUR LA REQUISITION DE :

LA BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE BNP PARIBAS PF, Société Anonyme au capital de 546 601 552,00 Euros, dont le siège social est situé 1, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 542 097 902, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité.

DEFERANT A CETTE REQUISITION, je, François AGARD Huissier de Justice associé, membre de la SELARL AGARD-VIGNER, titulaire d'un office d'Huissier de Justice 1 rue Pierre Brossolette 91210 DRAVEIL, soussigné,

Procédant en exécution de l'article 673 du code de procédure civile à l'effet de recueillir tous renseignements nécessaires à la procédure de saisie immobilière des biens ci-après désignés,

Me suis transporté ce jour au 7, rue des Francs Bourgeois, 91760 ITTEVILLE, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés appartenant à Monsieur et Madamc PASTRE ;

Et me trouvant sur les lieux dont s'agit, je constate que la désignation des biens à saisir est la suivante : Une maison à usage d'habitation.

DESIGNATION :

La maison fait un L.
Tous les plafonds sont équipés de poutres d'origine et de poutres en chêne.

AU REZ-DE-CHAUSSEE :

En entrant, il existe la salle à manger ainsi qu'une cuisine dont les revêtements sont à l'état d'usage.

En continuant sur la gauche, il existe le séjour.
Les revêtements du sol, des murs et du plafond sont à l'état d'usage.
Une porte donne directement sur le jardin que je décrirai après.

Il existe une autre pièce à usage séparé.
Elle comprend un comptoir, une buanderie.

En entrant à gauche il existe un WC

A L'ETAGE :

On y accède par un escalier en bois.

En haut à gauche, il existe un espace à usage de bureau.
Les revêtements du sol, des murs et du plafond sont à l'état d'usage.

A côté à droite, une chambre avec de nombreuses placards.

Une petite porte donne sur une seconde chambre.

Ensuite, un couloir avec poutres apparentes.
Les peintures des murs et du plafond sont à l'état d'usage.
Ce couloir dessert une troisième chambre, puis une salle de bains et enfin un WC.

Toujours à l'étage, il existe un appartement équipé d'une salle de douche avec WC.

Un nouvel escalier donne accès à une chambre en mezzanine.

En haut de l'escalier à droite, il existe une petite entrée donnant sur les combles.
La totalité des combles est aménagée et isolée avec de la laine de verre.

EN EXTERIEUR :

Il existe une grande terrasse avec un cabanon en dur, un puits.
Une porte à gauche donne sur le garage et la porte située dans le garage donne directement sur la cuisine.

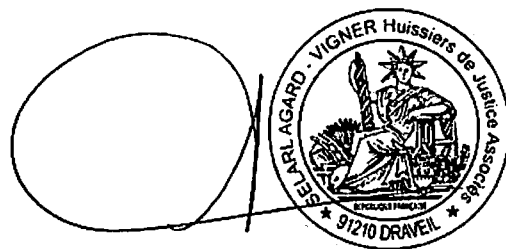
Au fond du jardin, il existe une cave voûtée.

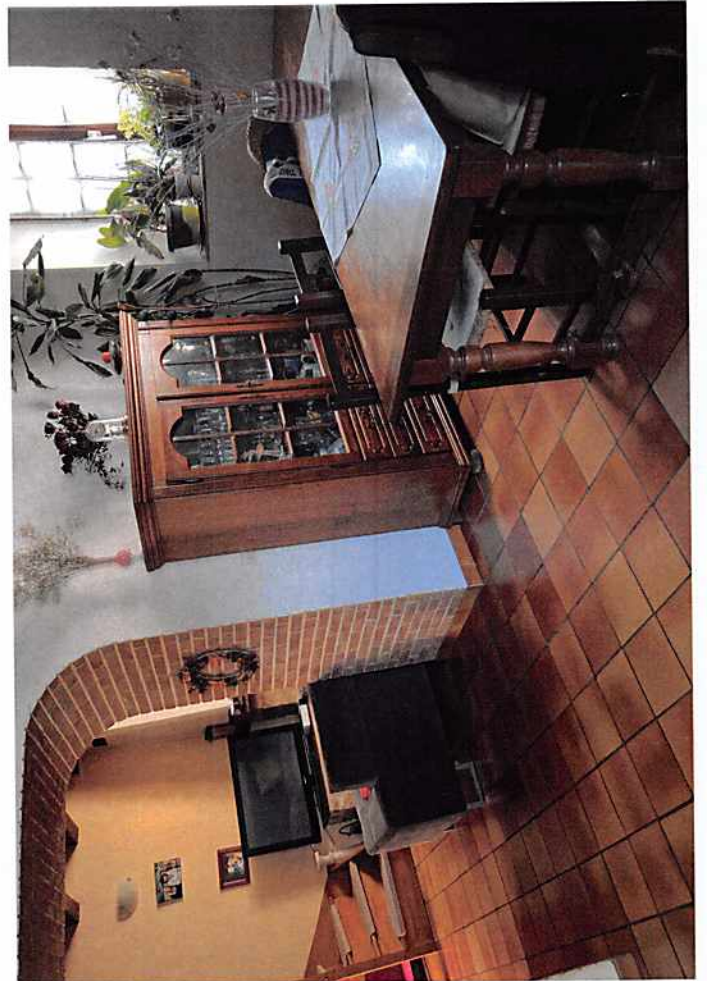
Les lieux sont occupés par les parties saisies.

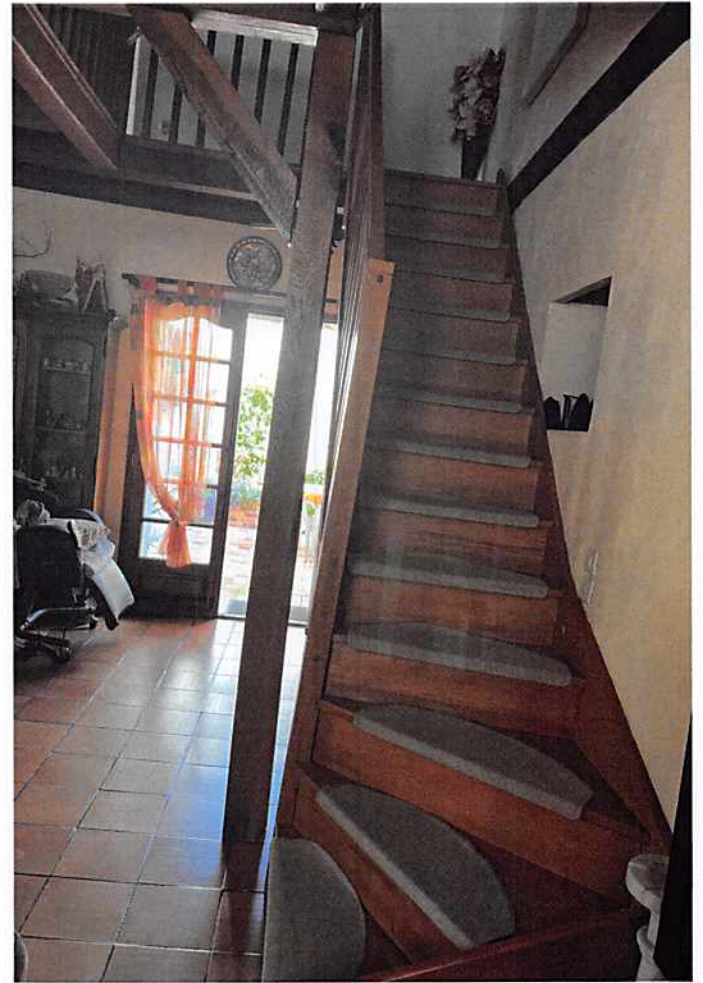
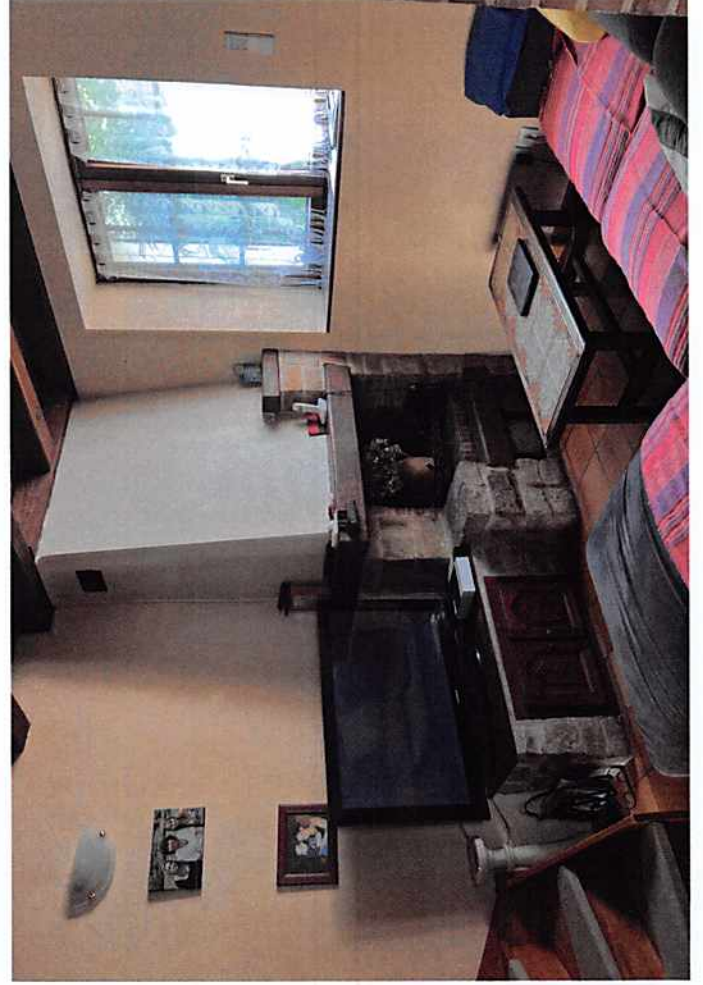
Le logement est équipé d'une pompe à chaleur.

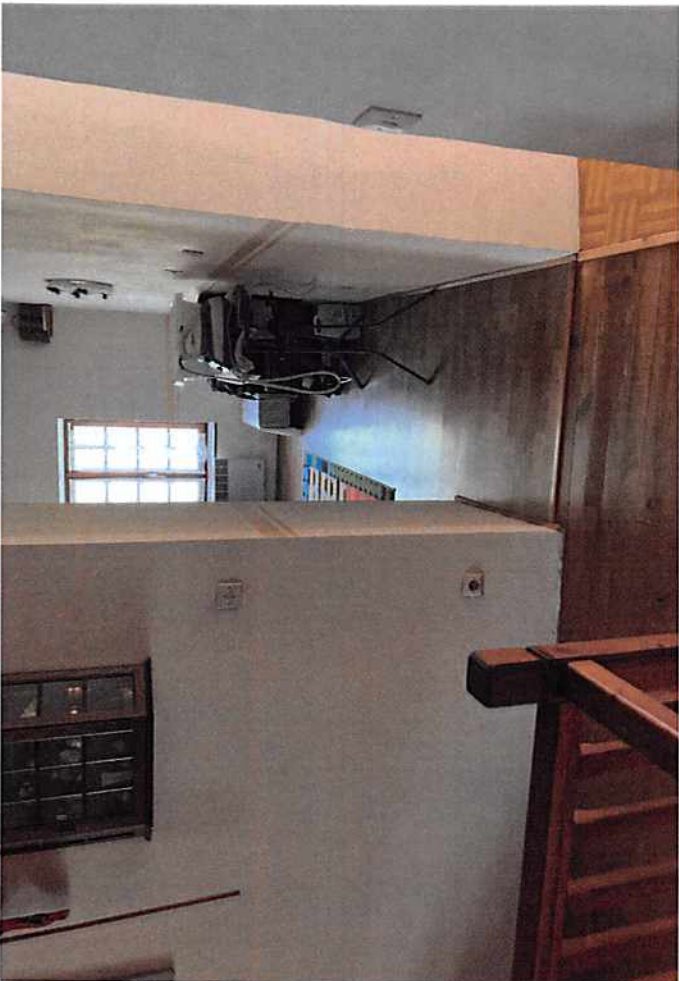
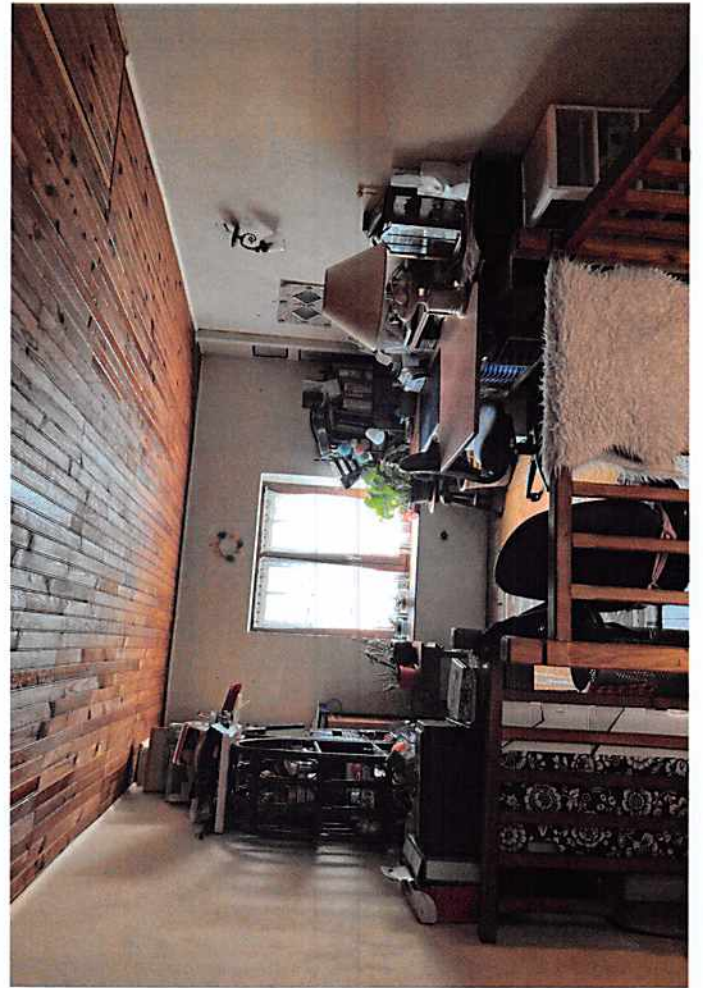
Afin de corroborer mes constatations, j'annexe au présent plusieurs photographies prises sur place.

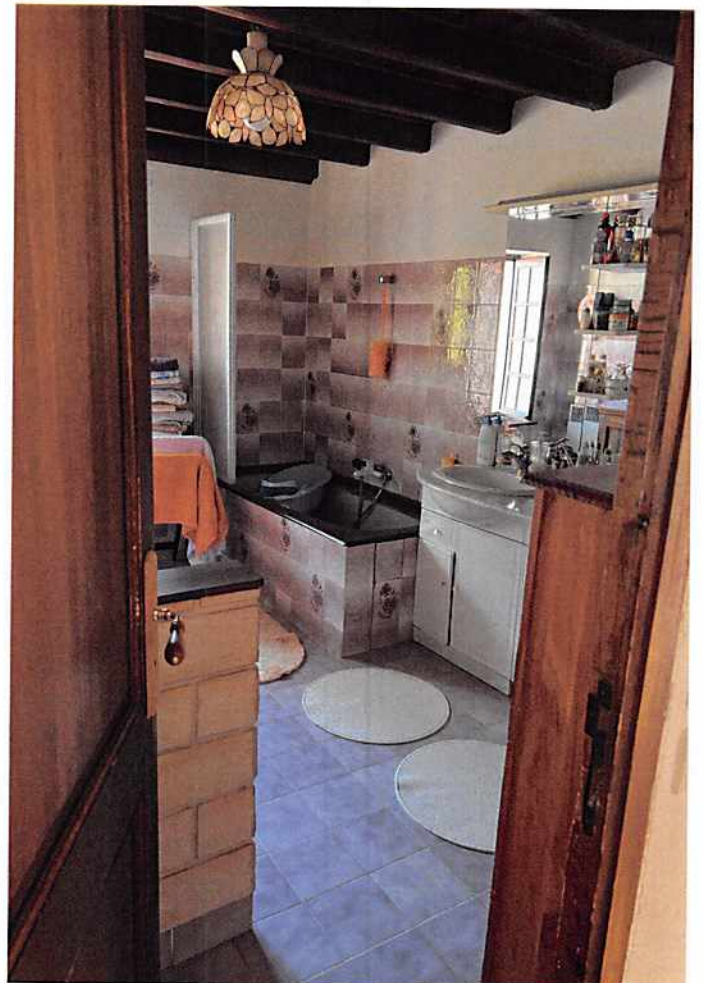
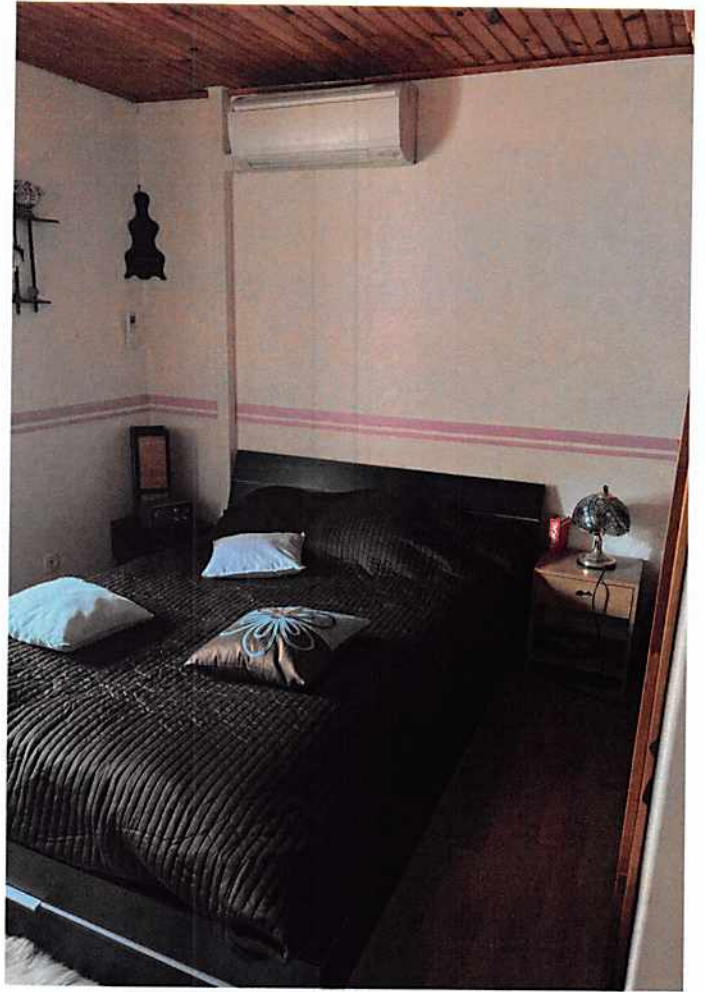
**ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

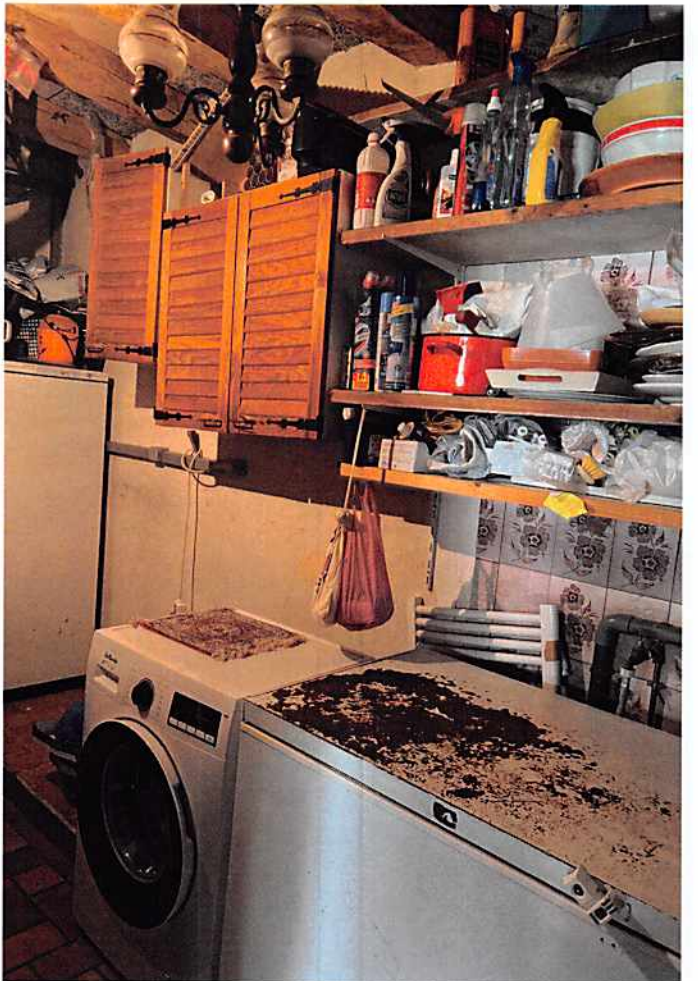
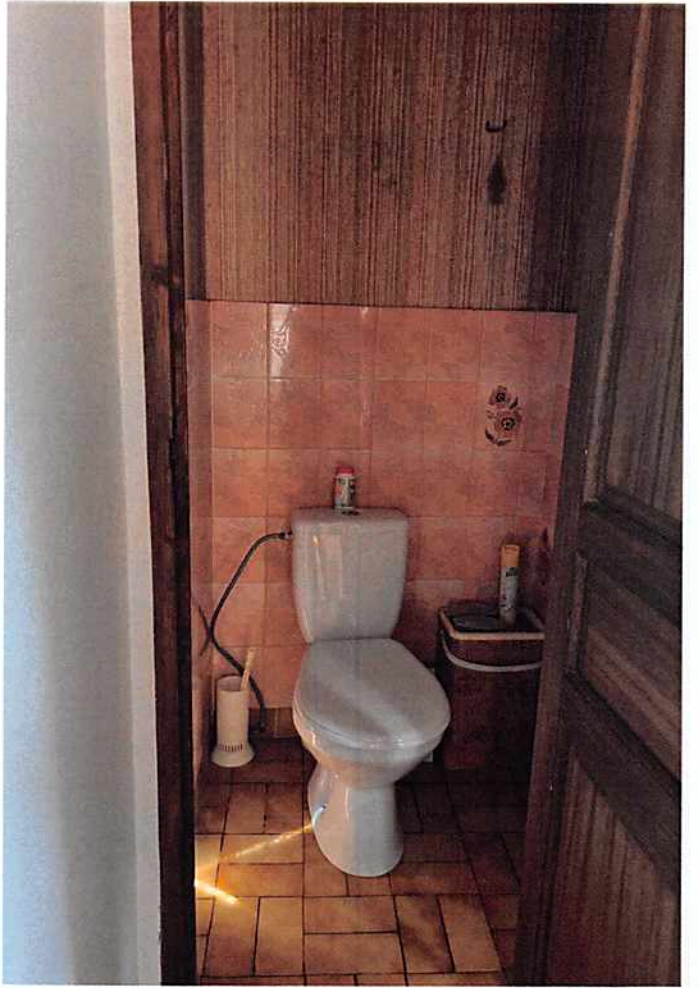


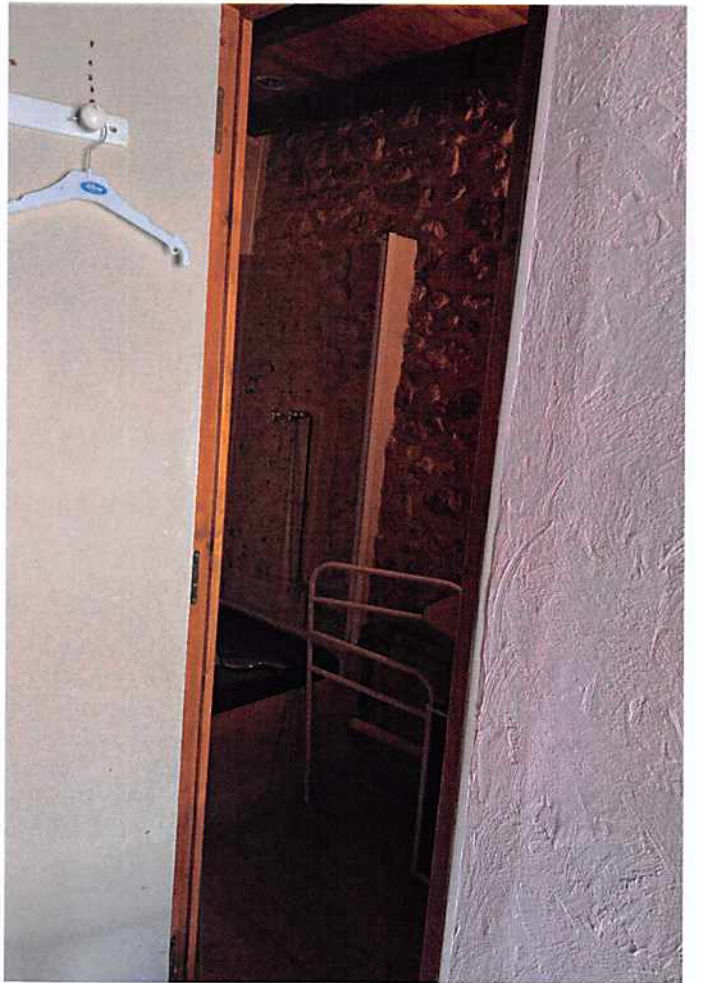
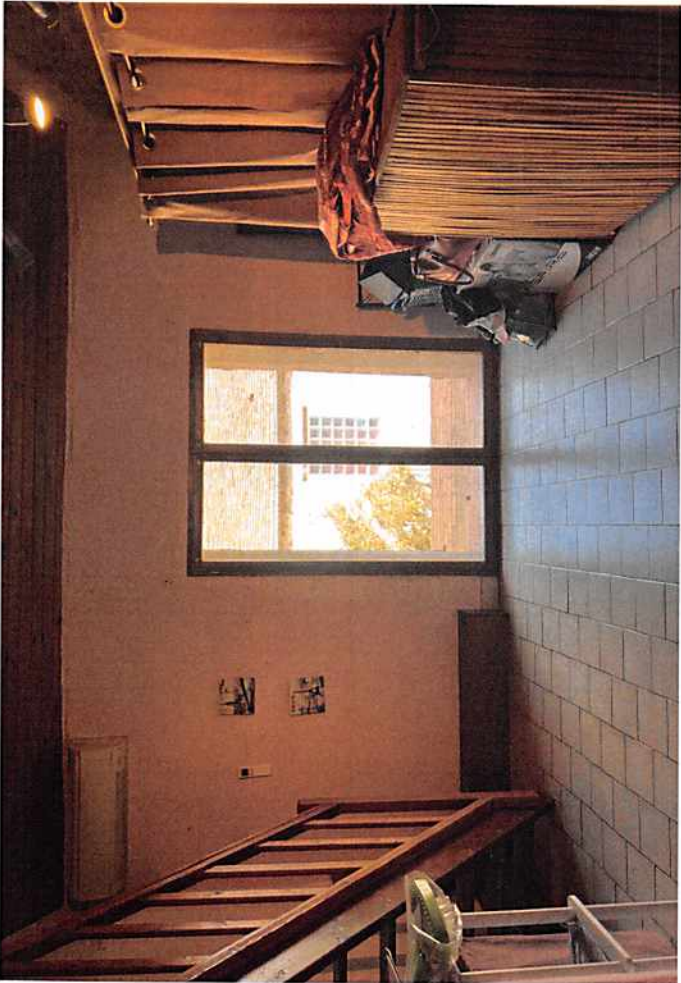
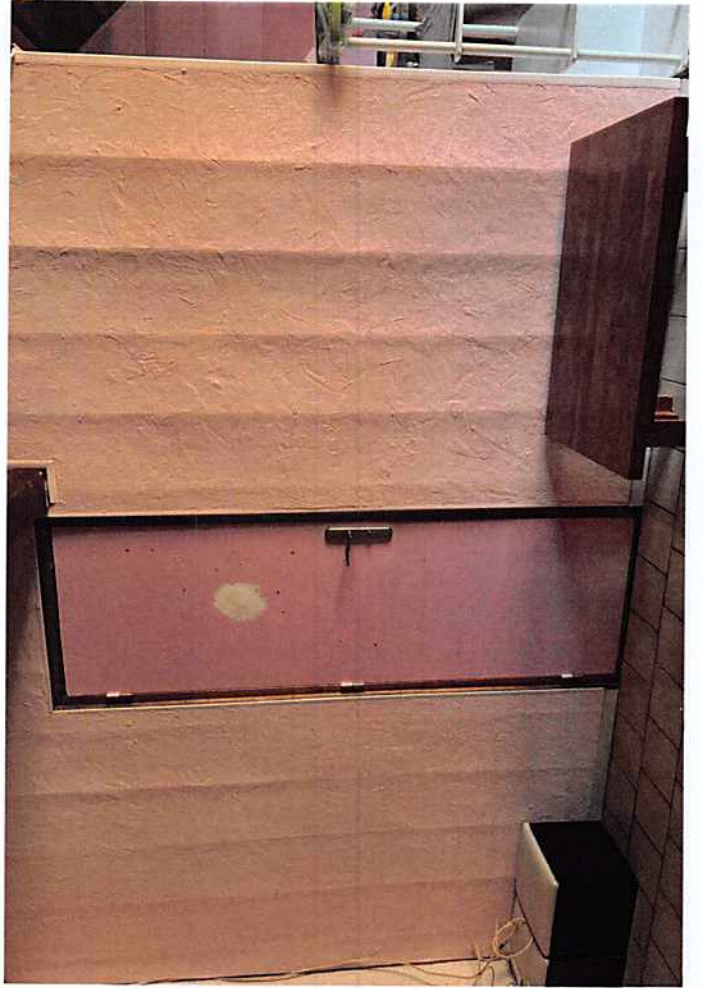
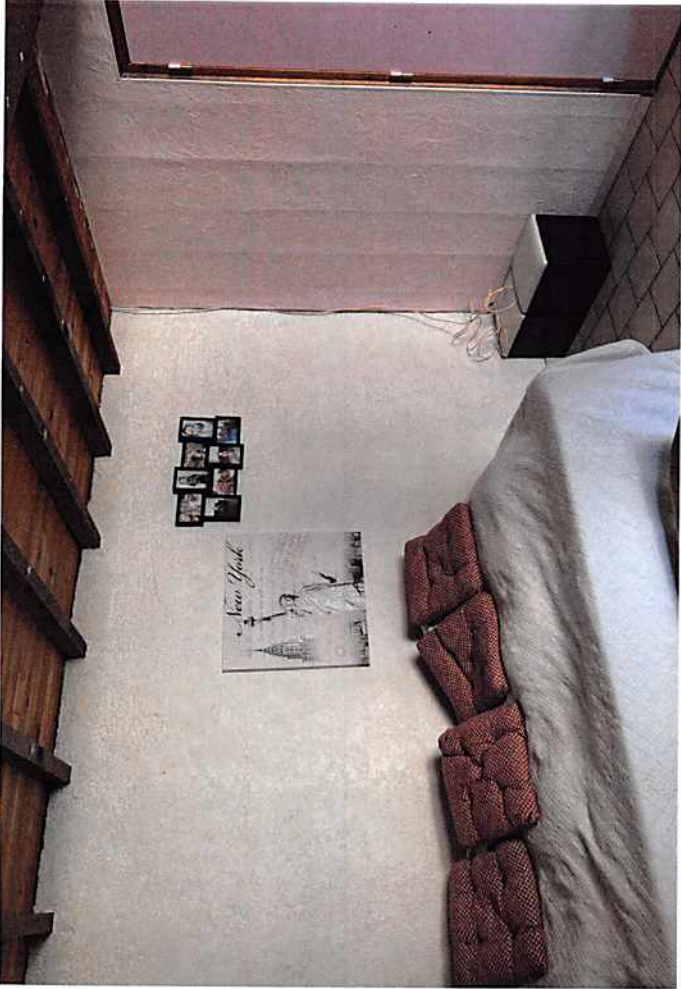


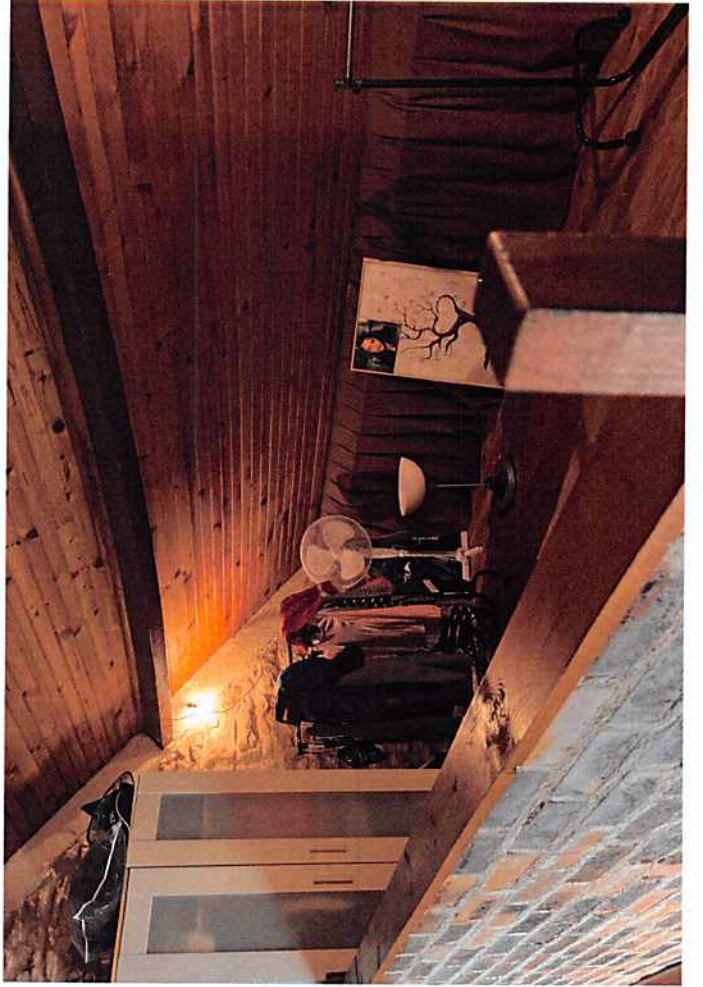


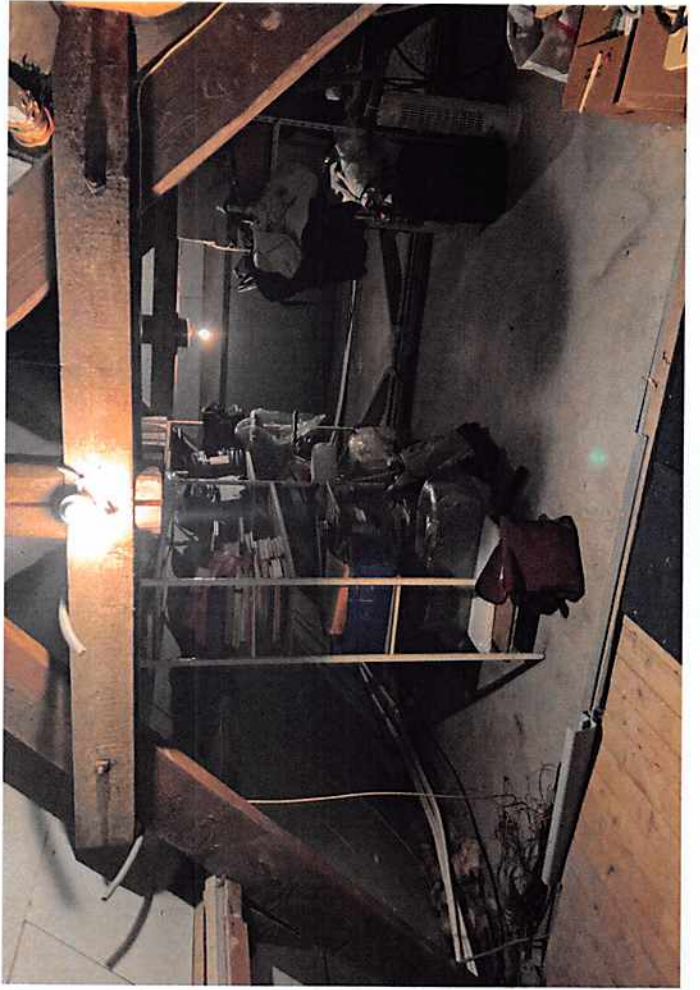




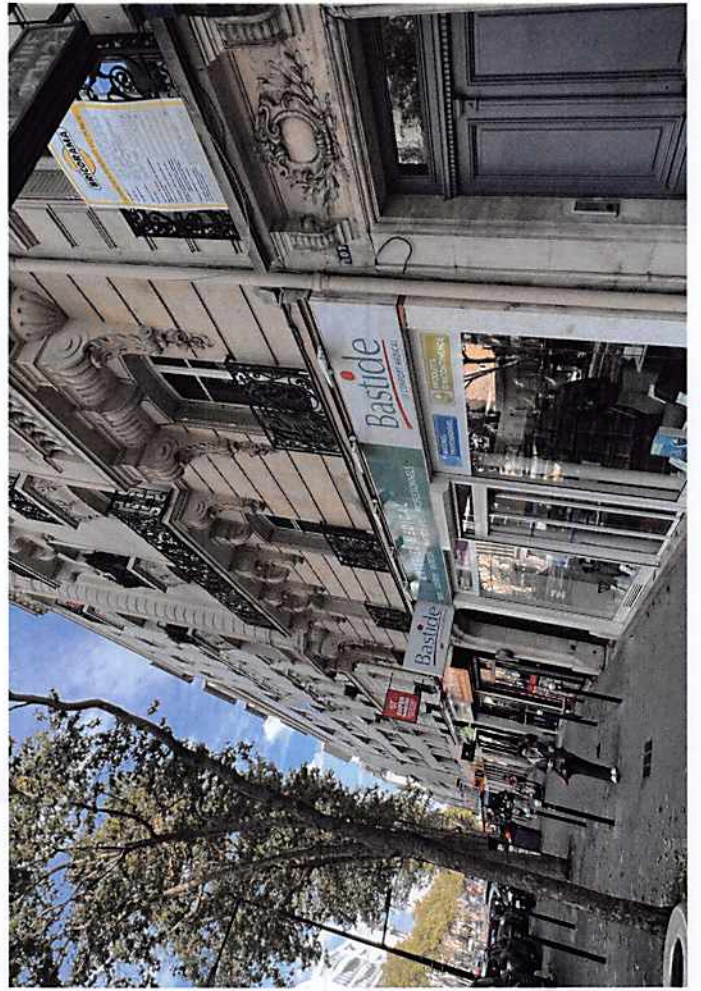












RAPPORT D'EXPERTISE

- Art 78 de la LOI n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion modifie l'article 3 de la LOI n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la LOI n° 86-1290 du 23 décembre 1986.

ATTESTATION DE SURFACE HABITABLE

- la surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres
Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés ..., locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

**Maison individuelle
Section AO n°1071
7, rue des Franc Bourgeois
ITTEVILLE
(91)**

M. Sylvain MILOT

Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.

63, quai Maurice Riquiez

91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél. : 01.60.75.22.91 - Fax : 01.60.75.23.26

- Croquis des locaux :

1

- Nombre de pages du rapport :

4

Dossier: S899

EXPOSE

❖ A la demande de Me AGARD (Huissier de Justice à Draveil),

❖ A la mission de déterminer la **surface habitable** d'une maison sise à 7, rue des Francs Bourgeois à Itteville (91):

* Selon l'état des lieux :

Rez de chaussée : Entrée, salle à manger, salon, cuisine, bar, buanderie et W.C

1 er étage : Séjour avec coin cuisine, salle d'eau avec WC, bureau, pièce avec placard, deux chambres, couloir, salle de bains et W.C

1Combles : Mezzanine et débarras

❖ Je soussigné M. Sylvain MILOT, Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G., 63, Quai Maurice RIQUIEZ
91100 CORBEIL-ESSONNES, *contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle*
Diagnostics Amiante, Plomb, Etat parasitaire, Loi Carrez (contrat M.M.A. n° 3.778.950)

❖ Certifie avoir mesuré les locaux en date du **10 mai 2022** :

❖ Et procédé à la rédaction du présent rapport en date du **24 mai 2022**.

CONCLUSIONS

**La surface habitable du bien ci-dessus désigné est de :
CENT QUATRE VINGT TROIS mètres carrés
SOIXANTE
(183.6 m²).**

Autres éléments constitutifs du bien non pris en compte au titre de la surface habitable : Partie du bien dont la hauteur est inférieure à 1m80, garage et combles non aménagés

Fait à CORBEIL - ESSONNES le 24 mai 2022.

Géomètre-Expert soussigné,

Sylvain MILOT

Le

M.





GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR


Département de l'Essonne
Commune de ITTEVILLE
7, rue des Franc Bourgeois
Section AO n°1071

SURFACE HABITABLE

(selon articles R331-10 et 353-6-2 du Code de la Construction et de l'Habitation)

REZ DE CHAUSSEE



 Surface habitable= 183.6 m²

Échelle : 1/100e

Mai 2022 Dossier : S899

Établi par : MILOT - DELAPLACE
Cabinet de Géomètres-Experts Foncier D.P.L.G.

1er ETAGE

CÔTE RUE



COUR

Échelle : 1/100e

Mai 2022 Dossier : S899

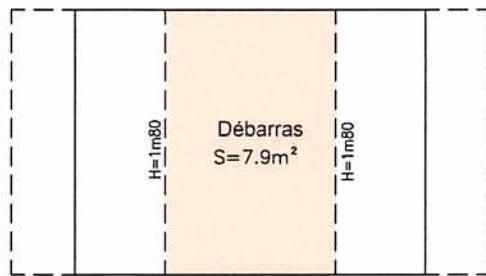
Établi par : MILOT - DELAPLACE

Cabinet de Géomètres-Experts Foncier D.P.L.G.

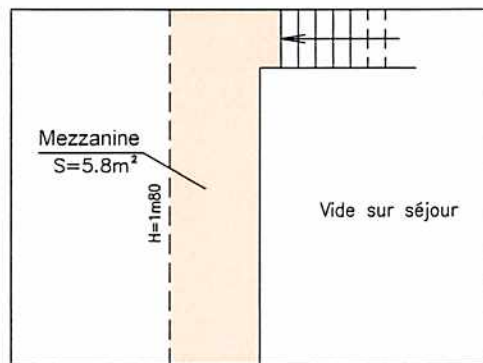
25, rue de Paris 77220 TOURNAN-EN-BRIE Tél : 01.64.07.00.76 Fax : 01.64.07.21.28 E-Mail: milot-delaplace@orange.fr
 40, avenue du Général de Gaulle 77330 OZOIR-LA-FERRIERE Tél : 01.64.40.19.26 Fax: 01.64.07.21.28 E-Mail: milot-delaplace@orange.fr
 63, quai Maurice Riquiez 91100 CORBEIL-ESSONNES Tél : 01.60.75.22.91 Fax : 01.60.75.23.26 E-Mail: milot-delaplace@orange.fr

COMBLES

CÔTE RUE



COUR



Échelle : 1/100e

Mai 2022 Dossier : S899

Établi par : MILOT - DELAPLACE

Cabinet de Géomètres-Experts Foncier D.P.L.G.